



BOUCLANS

JUIN 2025

INFOS

Chers concitoyens,

À quelques mois des prochaines élections municipales, l'heure est venue de vous tenir informés de mes intentions. Après avoir pris le temps de la réflexion, j'ai choisi de ne pas être candidat à ma propre succession, pour les raisons suivantes :

Je serai dans ma 68^e année en 2026, et donc une nouvelle candidature conduirait si j'étais élu, à ce que je termine le prochain mandat à 75 ans. J'estime qu'il est temps de laisser la place à des candidats plus jeunes.

Les enjeux de notre société sont majeurs, et ont des répercussions sur la vie municipale :

- ⇒ La révolution numérique et l'intelligence artificielle, qui chamboulent nos quotidiens dans nos décisions, nos procédures, notre sécurité, nos modes de vies, notre santé.
- ⇒ Le changement climatique, qui affecte là aussi nos modes de vie, notre production agricole, nos déplacements, nos locaux et logements, nos activités en général.
- ⇒ L'environnement politique, national et international, qui conduit la France à s'adapter dans des domaines qui touchent nos communes (économie, sécurité, ...).

Ces sujets imposeront aux élus de prendre des décisions impactantes. Il faudra convaincre, faire adhérer la population. Ma conviction est que l'élan doit être donné par la génération pour qui ces bouleversements sont compris, la génération dont les enfants sont nés et vivront dans ce nouveau monde. C'est une question de crédibilité. Si la maturité et l'expérience sont des qualités indispensables dont un maire doit savoir s'entourer, elles ne suffisent pas, selon moi, à prétendre être le chef de file qui convient.

Avant de prendre ma décision je me suis posé ces questions : un jeune de 20, 30 ou 40 ans se sentirait-il bien représenté par un candidat âgé de 75 ans à la fin du prochain mandat ? Croirait-il que la commune est gérée au mieux pour son avenir ? J'en doute fort.

Élu municipal depuis 1995, dont deux mandats d'adjoint et deux mandats de maire, j'aurai durant plus de 30 ans exercé ces responsabilités en faisant sans doute des erreurs. Mais avec pour socle de mon engagement l'exigence envers moi-même, l'honnêteté envers vous et, comme fil rouge, l'intérêt général.

Cet engagement dans la vie locale m'a passionné, et me passionne encore. Aussi, je serai à la disposition de mon successeur, s'il le souhaite et sous la forme qui lui conviendra, afin de lui faire bénéficier de mon expérience dans l'intérêt de la commune.

Mais pour les raisons évoquées ci-dessus, et après un mandat particulièrement éprouvant - crise sanitaire, crise économique, crise politique, situation géopolitique - (sans parler des menaces, diffamations et des tentatives d'intimidation que j'ai subies de la part d'une famille, qui, par intérêt personnel, s'est permis de se comporter ainsi durant plus d'un an, au mépris de la loi), je ne pense pas trouver l'énergie nécessaire pour un nouveau mandat à la fonction de maire, et je ne veux pas faire « le mandat de trop ». Je suis convaincu qu'un changement de maire est synonyme de nouvel élan, de nouvelles idées.

Je reste totalement mobilisé pour conduire la fin de ce mandat et mener à bon terme les projets sur lesquels nous nous sommes engagés en 2020. Ils figureront tous dans notre bilan, ainsi que bien d'autres qui n'étaient pas planifiés car il en va ainsi de la vie communale, faite d'opportunités à saisir et de contraintes à assumer.

Je suis confiant dans le fait que des candidats vont se révéler pour les prochaines municipales en 2026, que des équipes vont se constituer et que de nombreux projets nés de vos idées, de vos attentes, seront portés dans leurs programmes.

Je vous remercie d'ores et déjà pour la confiance que vous m'avez accordée, et dont vous avez témoigné durant ce mandat. Je me suis efforcé d'y répondre au mieux et j'en retiendrai avant tout une extraordinaire aventure humaine.

Bon été à tous,
Martial HIRTZEL

Calendrier

Ce mois-ci

01/07 : Fête de l'école

04/07 : Conseil municipal

05/07 : Fête du plateau

05/07 : Journée sportive à
Vauchamps

À venir

24/08 : Finale départementale
concours de labours à Bouclans

27/08 : Don du sang

06/09 : Distribution cartes
jeunes de 10 h à 12 h média-
thèque Bouclans

27/09 : Bouclans'Bière

29/11 : Boucletthon

13/12 : Repas des aînés

Les horaires d'été de la média- thèque

Horaires réduits du 11 au 23
août 2025 :

L'équipe des bénévoles vous accueillera en horaires réduits pendant cette période, les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 10h à 12h.

Cet été, à distance, profitez des ressources numériques MediaDoo depuis le portail Séquoia (www.sequoia.doubs.fr) : films en streaming, presse, autoformation... (réservé aux abonnés de la médiathèque).

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr

Intramuros : Bouclans



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juin 2025

Membres présents : F. MANZONI, O. POMMEY, F. POUPENEY, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM. J. BOURRAT, V. BUGNET, G. MICHEL, M. HIRTZEL, J-M. ISABEY, A. MARTIN

Procurations : N. DEFASNE À V. SIMONIN, C. FERNIOT-PAPILLON À F. POUPENEY

Excusés : S. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, J. PERROT-MINOT, C. AURIOL, V. BOUVRESSE **Secrétaire de séance** : M. GRUET

Modalités d'attribution des tables mises en vente (10 €/table)

À l'occasion du remplacement des tables de la salle des fêtes de Vauchamps, le conseil municipal a décidé la mise en vente de 10 anciennes tables, au prix unitaire de 10 €.

À l'issue de cette information diffusée dans un précédent Bouclans infos, 10 personnes se sont déclarées intéressées pour un total de 14 tables.

La demande dépassant le stock disponible, le conseil municipal valide les modalités d'attribution suivantes :

- 1) Priorité aux demandes formulées pour le compte d'association(s) de Bouclans,
- 2) Accorder, en premier lieu une table par demandeur,
- 3) Le cas échéant, si des tables restaient disponibles après l'application des 2 premiers critères, procéder à un tirage au sort.

Choix de l'entreprise pour la voirie de finition du lotissement des Hauts d'Ambre

Les travaux de finition de la voirie du lotissement des Hauts d'Ambre ont fait l'objet de demandes de devis à différentes entreprises selon le cahier des charges qui leur a été fourni pour chiffrage.

Dans ce cadre, il a été explicitement demandé à ce que les entreprises manifestent préalablement à leur chiffrage leurs éventuelles remarques sur les volumes et quantité définies par ledit cahier des charges, ceci visant à exclure toute contestation de ces points en cours de chantier ou à son issue.

Il a par ailleurs été demandé aux entreprises sollicitées de préciser la date de début des travaux et la durée du chantier.

Les entreprises qui ont répondu n'ont formulé aucune remarque, la réponse technique étant donc considérée comme identique pour toutes.

Réunie le 28 mai dernier, la commission de passation des marchés a étudié les 5 propositions suivantes :

- ⇒ Entreprise KOLLY 94 903,05 € HT (début de chantier 1^{er} septembre - durée 45 jours)
- ⇒ Entreprise PUSART 97 131,250 € HT (pas de précision, ni sur date de début de chantier, ni sur sa durée)
- ⇒ Entreprise CUENOT 97 298,25 € HT (pas de précision, ni sur date de début de chantier, ni sur sa durée)
- ⇒ Entreprise COLAS 98 107,00 € HT (début de chantier 15 septembre - durée 45 jours)
- ⇒ Entreprise SAS 2BTP 99 421,50 € HT (pas de précision, ni sur date de début de chantier, ni sur sa durée)

Sur cette base, l'entreprise KOLLY étant la mieux-disante toutes choses égales par ailleurs, a été retenue par la commission, choix validé par le conseil municipal.

Leg de Madame Jeannette PHILIPPE (Maison)

Un rendez-vous s'est tenu sur place en présence du notaire, des héritiers, du maire ainsi que d'un huissier chargé de l'estimation des biens à l'intérieur de la maison.

Sollicité sur l'intérêt que pourrait porter la commune à disposer des éléments du contenu de la maison (meubles, etc ...), mis à part ce qui est défini par le testament de Madame Philippe, le maire a répondu par la négative.

Concernant la délimitation de la part de la propriété léguée à la commune, le notaire demande à ce qu'un bornage soit effectué par un géomètre, opération préalable à la succession.

Un devis a été établi par le cabinet Coquard, pour un montant total de 1 266,90 €, à répartir à parts égales entre la commune et Madame Girard, héritière du verger cadastré actuellement sur la même parcelle que la maison.

Dans l'intervalle et en attendant qu'une décision soit prise quant à la façon de gérer ce leg, il a été demandé aux employés communaux d'assurer l'entretien des extérieurs de la maison, par respect pour la famille et pour le voisinage.

Point sur les différents travaux en cours

Le clocher de l'église

La croix a été remise en place le 10 juin. Les travaux de zinguerie devraient être achevés d'ici le 20 juin. L'étape suivante portera sur la pose des nouveaux abat-sons. Le chantier devrait être achevé fin juin 2025.

La place de la mairie

La pose des dallages et bordures est achevée. La pose des pavés d'écurie entourant le futur bassin devrait être achevée sous huitaine. Compte tenu d'une pente quasiment nulle entre le parvis de la mairie et la route, il avait d'abord été envisagé la pose d'un revêtement en béton désactivé drainant, en lieu et place d'un désactivé classique. Toutefois, compte tenu des coûts beaucoup plus élevés (+80%) et d'une mise en œuvre particulièrement complexe, il a été convenu, en accord avec l'entreprise et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), de remplacer ce revêtement par un calepinage de pavés bétons dans les tons beige-gris, rappelant ainsi les couleurs de la façade de la mairie et des dalles posées en première marche.

D'anciennes fontaines, retrouvées dans les sous-sols de la mairie, ont été récupérées et seront sablées puis posées sur la future fontaine, d'une part, et en décoration devant l'ancien lavoir, d'autre part.

Les pierres du bassin n'étant pas encore disponibles et les pavés bétons en commande, il est difficile d'estimer actuellement la fin de travaux.

Bascule de POLITEIA sur INTRAMUROS

Nous vous l'avons annoncé, POLITEIA, application permettant le partage d'informations sur notre commune, a cessé son activité le 15 juin 2025. Cette application recensait 295 abonnés qui doivent désormais s'inscrire sur le site d'INTRAMUROS de la commune qui est d'ores et déjà opérationnel.

Ci-dessous les modalités pour s'inscrire afin de bénéficier des services de la nouvelle application.



Comme indiqué précédemment, l'application « Politeia » est remplacée par « IntraMuros ». Le déploiement de la nouvelle plateforme, qui vous permettra de suivre l'actualité de votre commune, est imminent. De ce fait, Politeia ne sera plus opérationnelle et l'installation d'IntraMuros s'impose.

Vous trouverez ci-dessous la démarche à suivre pour installer et paramétrer la nouvelle plateforme.

1- Téléchargement de l'application

L'application IntraMuros est disponible sur :

- App Store (pour iPhone)
- Google Play Store (pour Android)
- AppGallery (pour Huawei)

Recherchez "IntraMuros" et téléchargez l'application gratuitement.

2- Sélection de la Commune

Une fois l'application téléchargée et installée :

- Ouvrez l'application.
- Lors de la première utilisation, vous serez invité à sélectionner une commune.
- Par défaut vous êtes abonnés aux notifications pour la commune sélectionnée.

3- Fonctionnalités

	→	Accès aux réglages
	→	Informations sur la commune (Description, horaires, annuaire, notifications)
	→	Commerces, associations, offre culturelle, santé et services locaux
	→	Actualités de la commune et associations locales
	→	Événements à venir sur la commune et aux alentours
	→	Informations touristiques
	→	Faire un signalement sur la commune (panne, animal perdu, ...)
	→	Participer à un sondage

Fil rouge 2025—témoignages 1939-1945

Délibération du 3 juillet 1942 : terrain scolaire d'éducation physique et sportive

Vu la loi du 23 novembre 1940, le conseil municipal de Bouclans déclare approuver le projet ci-joint d'aménagement de terrain scolaire provisoire d'éducation physique et sportive, destiné aux enfants des écoles. La commune de Bouclans prend l'engagement d'assurer les frais de gardiennage et d'entretien du terrain, et de prendre à sa charge 20 % des dépenses résultant de l'aménagement de ce terrain évaluées à 75000 francs. Il sera fait face aux engagements financiers découlant de la présente délibération à l'aide d'un prélèvement sur les ressources générales du budget communal. De plus, la commune prend l'engagement d'inscrire à son budget les centimes nécessaires pour assurer en cas de besoin sa contribution financière. Elle s'engage, par ailleurs, au cas où une subvention de l'État lui serait accordée pour la réalisation faisant l'objet de la présente délibération : a) à mettre à la disposition des établissements d'enseignement et associations sportives du voisinage les installations sportives en cause dans toute la mesure où cette utilisation sera compatible avec les besoins des enfants des écoles ; b) à soumettre les difficultés qui pourraient survenir pour l'application du présent engagement au représentant qualifié du Commissariat Général à l'Éducation Générale et aux sports dont le conseil municipal accepte l'arbitrage sauf recours devant le Commissaire Général à l'Éducation Générale et aux sports qui statuera en dernier ressort. Elle déclare que le terrain à aménager est propriété de la commune.

À l'affiche ce mois-ci !

OUVERTE A TOUS

GRANDE TOMBOLA

Tentez votre chance !

- UN AIRFRYER
- PASS AVENTURE MÉTABIEF
- NUITÉE AUX CABANES DES GRANDS LACS
- PASS POUR DES FESTIVALS
- SÉANCE DE FLOTTAISON
- PLACES DE CONCERT

Séance photo

Diverses entrées parcs et musées

UNE CASE 2 €

Massage

Bons d'achats et autres lots

Tirage le 1er juillet

DEPOSEZ VOTRE DEMANDE DE PARTICIPATION AVEC REGLEMENT (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'APE LE VERGER DES ENFANTS) DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE L'APE DEVANT L'ÉCOLE.

NOM ET PRENOM : _____

NUMERO DE TELEPHONE : _____

NOMBRE DE CASES : _____

TOTAL € : _____

OUVERTE A TOUS

GRANDE TOMBOLA

Un grand merci à toutes les entreprises pour leurs dons !

Ecole de Bouclans

S'ÉVADER	DIVERS
Cabanes grand lac : Une nuit /4pers. Vallée des rêves nods : bon cadeau 50€	Airfryer Cornu : Un panier garni Super U Saône : Divers articles La fabrique à chocolat Ornans : 2 bons 10€ et 2 de 15 € Au coin des rues, ateliers créatifs Besançon : lot macramé Fromagerie Nancray : bon d'achat Distillerie Guy Pontarlier : 1 mentholologie + 1 pontarlier anis Vieille Matériaux - Etalans : lot pétanque Stanley France Services Besançon : lot d'outils Weldom Valdahon : Un sac à dos Leattle circle : Un cercle fleuri Maximarché Bouclans : Un bon d'achat et un jeu Marie Piot photographie : mini séance photo L'île aux trésors Baume les Dames : poussette + puzzle pays
CULTURE	LOISIRS
Croisière vedettes Besançon : 4 entrées Musée beaux arts Besançon : 10 entrées pour 2 personnes Musée du temps Besançon : 10 entrées pour 2 personnes Saline royale Arc et Senans : 2 entrées adultes + 2 entrées enfants Sakuramoon art : lot illustrations BD Fugues : Lot	Métabief aventure : 2 pass adultes et 2 pass enfants Krak'n'play : 1 Jeu + 1 bon d'achat de 5€ Voyage heure : 3 bons pour lancer de hache Accro rizo : 2 entrées enfants Piscine Ornans : entrées Dinoozoo : entrées Centre équestre du chanois : 2 bons 1h cours collectif Piscine/patinoire Besançon : 8 entrées Les campaines : 8 entrées Game factory : entrées Lee Catterson - Ornans : cours chant guitare, visite studio 1055 Besançon : 3 bons pour une activité Entre temps escalade : 5 entrées Zoo de Bâle : entrées enfants
DIVERTISSEMENTS	BIEN ÊTRE
NG production : 2 billets One night of Queen Festival ébullison : 2 pass vendredi soir Festival nologo : pass 3 jours Festival attrakson : pass 2 jours Besak Basket : 4x2 places pour matchs	Yves Rocher : Trousse de produits Caro Cretin : Divers lots Le Salon : Coupe femme offerte Cocon flottaison : une séance de flottaison Amandine Duschêne : Un massage Emylisse : Bon pour un atelier yoga du visage à domicile Pharmacie Bouclans : Coffret La Comtoiserie : Un massage

FÊTE DU PLATEAU

SAMEDI 05 JUILLET 2025
GONSANS (STADE)

- ✓ Apéro concert avec la Clique du Plateau à 18h00
- ✓ Orchestre « Drôle de rencontre »
- ✓ Buvette sur place
- ✓ Foodtrucks

Feux d'artifice à 23h00

Feux d'artifice offerts par les communes de Bouclans, Champville, Côtebrune, Dammartin-les-Templiers, Glamondans, Gonsans, Magny-Châtelard et Naisey-les-Granges.

du **11 août**
au **23 août**

Horaires réduits à la médiathèque

mercredis : 10h - 12h
samedis : 10h - 12h

Médiathèque municipale

Commune de Bouclans

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique.